

CONSTATATION : La ville de Blois est construite sur un fleuve et il est nécessaire de pouvoir traverser la Loire pour relier les deux parties de l'agglomération.

I) COMMENT FRANCHIR L'OBSTACLE QUE CONSTITUE LA LOIRE ?

Proposer différents moyens techniques pour traverser la Loire.

-
-
-
-

II) POURQUOI AVOIR RETENU LA SOLUTION DU PONT ?

-
-
-
-

III) QUELLES SONT LES CONTRAINTES A RESPECTER ?

-
-
-
-
-
-

IV) HISTORIQUE DES PONTS A BLOIS.

4.1) Les premiers ponts.

Rechercher sur internet les origines des premiers ponts traversant la Loire à Blois.

-
-

4.2) Les ponts actuels.

Compléter les tableaux ci-dessous en indiquant les caractéristiques des ponts actuels et en imprimant les photos correspondantes. Utiliser le site <http://fr.structurae.de>

Enregistrer les photos dans U:\Ponts\Images\

Utiliser le document ressources R1 pour réaliser la mise en page de l'impression des photos.

Nom :

Mentions légales :

Date d'achèvement :

Nom de l'architecte :

Nom de l'entreprise :

Type de pont et longueur :

Matériaux utilisés :

Nom :

Mentions légales :

Date d'achèvement :

Nom de l'architecte :

Nom de l'entreprise :

Type de pont et longueur :

Matériaux utilisés :

Nom :

Mentions légales :

Date d'achèvement :

Nom de l'architecte :

Nom de l'entreprise :

Type de pont et longueur :

Matériaux utilisés :

V) TRAVERSER UN PONT AUTREFOIS.

Aller sur le site <http://www.bourgdepeage.com>

Rechercher dans la partie histoire et indiquer ci dessous l'origine du nom de la ville de Bourg de Péage.

-

Rechercher et indiquer ci-dessous le nom d'un pont ayant les mêmes caractéristiques.

-

VI) IMAGES ET DROITS.

Vous avez récupéré des images à partir d'internet.

Aviez-vous le droit de le faire ?

Lire attentivement le texte ci-dessous (récupéré sur le site «Structurae») et compléter la ligne mentions légales des tableaux sur les ponts de Blois.

Cette image peut être utilisée gratuitement pour des usages personnels, académiques ou pour la recherche. Dans tous les cas le ou la photographe et Structurae doivent être mentionnés.

Pour la publication (aussi en-ligne) ou l'exploitation commerciale de cette image, par exemple sur un site Internet non-personnel, il faut obtenir la permission du détenteur du copyright et/ou du photographe. Si vous obtenez la permission d'utilisation sur une page Internet vous devez aussi inclure un lien vers Structurae, soit vers cette page-ci, la page de données ou un lien général. Veuillez contacter Structurae pour obtenir plus d'informations.

Surligner dans le texte les passages indiquant les obligations qu'il faut respecter pour pouvoir utiliser les photos du site pour un exploitation commerciale.